

Une.e médecin du travail



Synthèse de l'offre

Employeur :	NANTES METROPOLE DRH - 2, cours du Champ de Mars 44923NANTES
Grade :	Médecin de 1ère classe
Référence :	O044210200233056
Date de dépôt de l'offre :	18/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - vacance d'emploi
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	3
Poste à pourvoir le :	30/08/2021
Date limite de candidature :	30/06/2021
Service d'affectation :	DRH/QVST

Lieu de travail :

Lieu de travail :	DRH - 2, cours du Champ de Mars 44923 NANTES
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Médecin de 1ère classe Médecin de 2ème classe Médecin hors-classe
Famille de métier :	Santé publique > Activités de soins
Métier(s) :	Médecin de médecine préventive

Descriptif de l'emploi :

Au sein d'une équipe de 11 agents dont 5 médecins, vous travaillez en binôme avec une assistante médicale et bénéficiez de l'aide d'une infirmière. Vous contribuez ainsi à la prévention de l'altération de la santé des agents du fait de leur travail en assurant leur surveillance médicale et en conduisant des actions sur le milieu professionnel et des mesures générales de prévention. Vous conseillez l'autorité territoriale sur l'adaptation des conditions de travail. A ce titre, vous assurez une surveillance médicale des agents métropolitains et municipaux pour un portefeuille de directions (visites d'embauches, visites périodiques, visites de reprise.).

Profil demandé :

Titulaire d'un diplôme permettant d'exercer en qualité de médecin du travail, vous disposez de connaissances de la fonction publique territoriale et en matière de ressources humaines. Faisant preuve de capacité d'analyse, de médiation et d'évaluation des situations, vous êtes reconnu.e pour votre aptitude à conseiller ainsi que vos capacités de communication. Appréciant le travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues du travail, préventeurs, assistants sociaux, ...), vous êtes apte à développer une vision globale de la santé de collectifs de travail et à établir des partenariats notamment avec le Département RH et l'ensemble des directions. Vous maîtrisez les outils bureautiques courants et les applications spécifiques (logiciels médicaux et paramédicaux).

Conditions de travail : poste à durée indéterminée

Mission :

Vous menez également des actions sur le milieu professionnel et des mesures générales de prévention (contribution dans le cadre du 1/3 temps à la connaissance des risques professionnels, proposition d'axes d'amélioration des conditions de travail et des locaux, visites de services, études de poste, aménagements de postes etc). Vous êtes médecin référent sur des domaines spécifiques (addiction, secourisme du travail, prévention des RPS, risque amiante,...)

Enfin vous conseillez l'autorité territoriale sur l'adaptation des conditions de travail (conseils de la collectivité en matière de santé au travail et conditions de travail, participation aux CHSCT pléniers et groupes CHSCT des directions).

Contact et informations complémentaires : Christine CORBOU, Directrice QVST (02.40.41.95.37) Catherine FARDEAU, Département RH (02.52.10.80.13) Adressez votre lettre de motivation, votre CV, votre dernier arrêté de situation et votre dernier bulletin de salaire lien ci dessus • Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de service public • Titres de restauration, Participation mutuelle et prévoyance, COS, Aides aux famille

Téléphone collectivité : 02 40 99 48 48

Lien de publication : https://recrutement.metropole.nantes.fr/offre-de-emploi/emploi-un-e-medecin-du-travail_3814.aspx

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.